



02 NOV. 2022

AVIS

**Proclamation des résultats de l'épreuve écrite du concours d'accès aux
Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé,
cycle de la licence, session d'octobre 2022**

Il est porté à la connaissance des candidats dont les noms figurent sur les listes ci-jointes (**liste principale et liste d'attente**), qu'ils sont convoqués pour passer le test d'aptitude du concours d'accès aux Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé, cycle de la licence, session d'octobre 2022, durant la période **du 08 au 11 novembre 2022**, munis des pièces suivantes :

- ✓ La carte nationale d'identité électronique ;
- ✓ Une copie légalisée du baccalauréat ;
- ✓ Une copie légalisée du relevé de note du baccalauréat.

Les lieux du déroulement du test d'aptitude seront affichés ultérieurement, sur le site ispits.sante.gov.ma, ainsi qu'au niveau des instituts, lieux de formation.

Cet avis tient lieu de convocation.

Pour le Ministre de la Santé et de la Protection
Sociale et par Délégation
Le Directeur des Ressources Humaines
Signé : M. ZNIBER-BACH Adil

